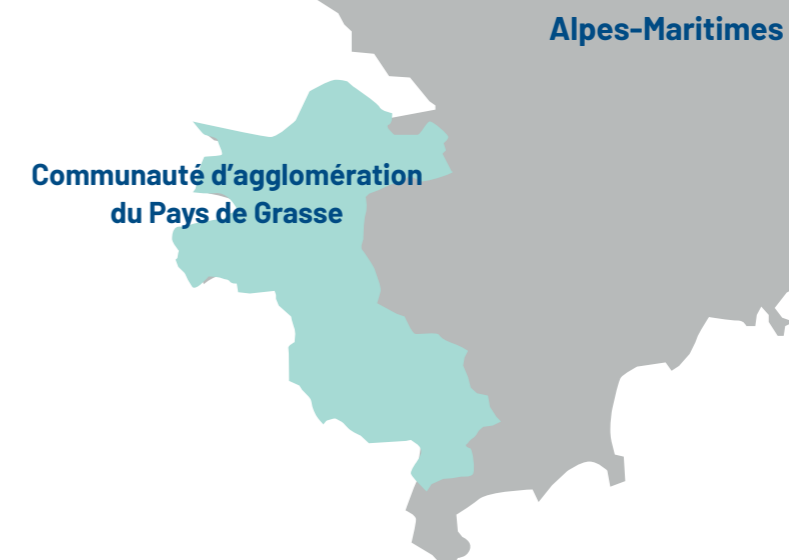


Membres du Comité de Pilotage

- Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG)
- Ville de Grasse
- Ville de Saint-Vallier-de-Thiery
- Ville de Peymeinade
- Ville de La Roquette-sur-Siagne
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- Conseil Régional Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur
- Pôle Emploi de Grasse
- Commission Paritaire Régionale de l'Opcw EP :
représentants du collège salarié et du collège employeur
- CNAM Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Campus Sud des Métiers
- Constructys



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences
Communauté d'agglomération
du Pays de Grasse (CAPG)

Une convention partenariale a été signée entre l'**Opcw EP** et le **Carif-Oref** Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2022 avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.

6 fiches

1. Répondre aux besoins de recrutement sur le territoire
2. Agir pour l'orientation, la promotion et la découverte des métiers
3. Développer l'alternance et la formation des salariés dans le Pays de Grasse
4. Développer la marque Employeur du Territoire
5. Accompagner les entreprises dans la transition numérique de leur activité en lien avec le territoire
6. Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable de leur activité en lien avec le territoire



Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - 22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - E-mail communication@cariforef.fr

Retrouvez-nous sur : www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Opcw des Entreprises de Proximité - 146 rue Paradis - 13006 Marseille - E-mail beatrice.lheureux@opcoep.fr

Retrouvez-nous sur : www.opcoep.fr



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 53 Branches Professionnelles et 58 384 entreprises en Paca dont 16 639 dans les Alpes-Maritimes dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- **appuyer** les Branches Professionnelles ;
- **assurer** un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- **financer** les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- **collecter** l'offre de formation ;
- **observer** la relation emploi-formation en région ;
- **animer et accompagner** la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- **mettre en œuvre** toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter la dynamique Action Cœur de Ville et Petites Villes de demain, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a pour but à travers un diagnostic territorial :

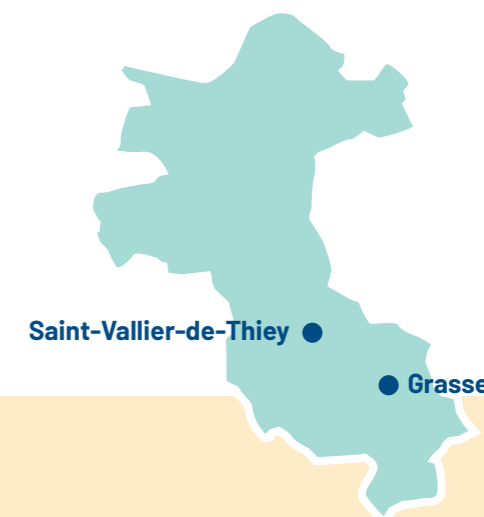
- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" et "Petites villes de demain"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont 222 villes sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) a une double ambition :

- **améliorer** les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- **renforcer** leur rôle moteur au sein du développement territorial.

Sur la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG),
une commune est **lauréate** :
Grasse.

Le programme national "Petites Villes de demain"

repose sur plus de 1 600 communes engagées (dont 65 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées autour de la transition écologique.

Sur la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG),
une commune est **lauréate** :
Saint-Vallier-de-Thiery.

Répondre aux besoins de recrutement sur le territoire

Métiers en tension & métiers en devenir
Accompagner les initiatives entrepreneuriales

Constat

Métier en tension

Métier pour lequel il existe un nombre d'offres d'emploi supérieur à celui des candidats potentiels et/ou une inadéquation entre les compétences attendues et celles présentes sur le territoire.

Métier en devenir

Les métiers en devenir d'un territoire sont tous ceux qui représentent un fort enjeu de recrutement dans la période à venir.

Identifier les métiers en tension et en devenir d'un territoire, permet aux acteurs de l'emploi - formation de mettre en place des dispositifs afin d'ajuster les compétences de la population active aux besoins des employeurs.

Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, particulièrement dans le secteur tertiaire

- Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement dues notamment à une pénurie de main-d'œuvre. Des besoins de recrutement importants sont exprimés dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, du transport et entreposage, de l'hébergement, de la restauration et des activités immobilières.
- Les difficultés de recrutement s'expliquent aussi par la méconnaissance et le manque d'attractivité des métiers ou de l'entreprise et par les conditions de travail et d'emploi proposées.

La mobilité, un frein à l'emploi et à la formation

- Le territoire du Pays de Grasse est éloigné des grands axes routiers, ferroviaires...
- Les difficultés de mobilité sur le territoire restent prégnantes malgré des solutions comme le pôle intermodal ou le plan de mobilité départemental.
- L'offre de formation est plutôt concentrée sur Grasse.

Un territoire davantage tourné vers l'entrepreneuriat

- L'augmentation des créations d'entreprises sur le territoire témoigne d'un engouement de certains publics (jeunes, saisonniers...) vers l'entrepreneuriat qui permet entre autres de concilier vie professionnelle et vie personnelle.
- De nombreuses structures existent déjà et accompagnent l'entrepreneuriat : InnovaGrasse, Grasse Entreprises, Initiative Terres d'Azur...



"Les coopératives d'activité et d'emploi sont un support de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, dans l'arrière-pays comme Acticop."

Témoignage de la Mairie de Saint-Vallier-de-Thiery

► 48% des entreprises

du champ de l'Opcv EP
qui souhaitent recruter expriment
des difficultés de recrutement

Source : questionnaires REFLEX Opcv EP
Décembre 2022

Les enjeux

- **Répondre aux besoins existants** sur les métiers en tension par l'information, l'orientation et la formation sur ces métiers
- **Anticiper les besoins de compétences** à venir en lien avec les initiatives Territoire d'industrie, Action cœur de ville ou Petites Villes de demain

Pistes d'actions

- 1 Apporter une information de proximité, auprès des entreprises et de leurs salariés, sur les dispositifs et les financements dédiés à l'évolution des compétences ou à la mobilité professionnelle**
 - Tenir des permanences dans les communes du Pays de Grasse qui en feraient la demande.
 - Mobiliser les maisons du département de Grasse ou de Saint-Vallier-de-Thiery.
- 2 Étudier la possibilité de mettre en place des Préparations Opérationnelles à l'Emploi et/ou Préparations Opérationnelles à l'Apprentissage**
 - Besoins identifiés : métiers de la vente et de la proximité, services aux personnes, certification Cléa...
- 3 Favoriser et pérenniser l'entrepreneuriat**
 - Lors des salons existants, renforcer l'information sur la création, la reprise d'entreprise et l'entrepreneuriat en faisant intervenir d'autres accompagnateurs de l'entrepreneuriat territorial.
 - Présenter le dispositif de l'apprenti repreneur ou créateur d'entreprise.
- 4 Poursuivre l'observation territoriale sur l'emploi et la formation dans le Pays de Grasse**
 - Élargir l'observation, sur la zone d'emploi, à l'alternance et aux départs en formation dans les entreprises pour mieux analyser les freins, les manques et proposer des solutions d'offre de formation.

La préparation opérationnelle à l'apprentissage (POA)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de préparer l'embauche d'un apprenti. Elle prévoit un parcours innovant de formation avec une pédagogie adaptée en fonction des connaissances du jeune en lien direct avec le secteur d'activité.

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquérir les compétences requises pour occuper un poste.

Ces formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

Partenaires presentis

CA du Pays de Grasse, Municipalités, Conseil départemental, Chambres consulaires, Pôle emploi, Missions locales, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Plie), réseau EVA, autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, Opco EP, autres Opco, prestataires de formation, organisations professionnelles, ORIFF-PL (Office Régional d'Information, de Formation et des Formalités des Professions Libérales), Banque de France, BPI France, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, autres acteurs de l'observation...

Agir pour l'orientation, la promotion et la découverte des métiers

Constat



► 23% des entreprises

relevant du champ de l'Opcv des Entreprises de Proximité sont disposés à accueillir un stagiaire (3^{ème}, stage découverte, période de mise en situation en milieu professionnel, stage immersion POEC...).

► 3% sont prêtes à participer à des actions de présentation de leurs métiers.

Source : Questionnaires REFLEX Opcv EP Décembre 2022

► Parmi les 5 métiers les plus recherchés par les recruteurs, 3 relèvent du **Service à la personne**.

Source : Pôle emploi - Données brutes, T2 2022

Une méconnaissance de la diversité des métiers proposés sur le territoire

- Malgré les actions de communication, l'organisation de salons, des forums pour l'emploi... de nombreux postes ne sont pas pourvus car les métiers proposés sont méconnus.
- Par exemple, sur le Pays de Grasse, dans la filière arômes & parfums, outre les métiers liés directement au parfum, la filière propose d'autres métiers liés à des activités connexes et annexes comme dans le transport, l'emballage ou la vente.

Un décalage entre l'offre et la demande d'emplois dans certains métiers, notamment ceux du service aux particuliers, du bien-être et des soins

- Les besoins d'emploi dans les métiers des services aux particuliers sont importants dans le territoire (coiffure, esthétique, personnel de maison, aide à domicile, assistance auprès d'enfants, conciergerie, sécurité et surveillance).
- La comptabilité est également pourvoyeuse d'emploi ainsi que le secteur du transport et de l'entreposage.
- Les métiers du soin sont également porteurs sur le Pays de Grasse (assistance médico-technique, aide en puériculture, soins d'hygiène, de confort du patient, accompagnement médico-social).



Focus sur les métiers méconnus dans les entreprises et les Branches de l'Opcv EP

Gestionnaire de copropriété dans l'Immobilier, responsable de secteur dans le Service à la Personne, technicien d'équipement de matériel médical à domicile dans le Médico-technique, chargé d'affaires dans le Froid, comptable taxateur dans le Notariat, coupeur de verre dans la Miroiterie.

Les enjeux

- **Promouvoir les métiers** et travailler sur leur attractivité
- Continuer à faire connaître la **diversité des métiers** du territoire
- **Mobiliser les professionnels** pour présenter leurs métiers

Pistes d'actions

1 Organiser une journée Découverte des Métiers sur tout le territoire du Pays de Grasse

- Mobiliser tous les partenaires et municipalités volontaires pour organiser une journée des découvertes des métiers dans les entreprises de la CAPG.
- Mettre en avant les métiers de la proximité.
- Inscrire dans le temps cette initiative inspirée du rallye des métiers de la CMAR.

2 Favoriser la découverte des métiers à l'occasion des stages scolaires

- S'appuyer sur les dispositifs existants de collecte d'offre des stages en entreprise.
- Adresser les propositions de stage à chaque structure concernée : collèges, lycées, Mission Locale, Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), Pôle emploi, Bureau Information Jeunesse.

3 Faire intervenir des professionnels dans les collèges et lycées

- Sur les métiers porteurs du territoire : employé de libre-service, métiers du service à la personne, vendeur d'équipements, personnel de magasinage et de manutention, métiers liés à l'artisanat alimentaire ou à l'hôtellerie-restauration...
- Sur les métiers en devenir : métiers de l'animation, du numérique.

4 Valoriser les métiers par la voie de l'apprentissage

- Faire des Portraits de réussite : identifier des jeunes du territoire qui ont réussi un beau parcours professionnel, identifier les Meilleurs Ouvriers de France, les Meilleurs Apprentis de France et lauréats de concours et réaliser des portraits à diffuser.
- Lancer l'opération "Super Apprenti" : repérer et former à la communication numérique les apprentis investis dans leur parcours pour promouvoir les métiers et l'apprentissage sur les réseaux sociaux.

Partenaires pressentis :

CA Pays de Grasse, Municipalités, Région Sud, Conseil départemental, Pôle emploi, Mission Locale, Rectorat, Offices du Tourisme, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, Bureau Information Jeunesse, organisations professionnelles, Agence Nationale de Cohésion du Territoire, Centres de Formation des Apprentis, prestataires de formation...

Développer l'alternance et la formation des salariés dans le Pays de Grasse

Constat

Contrat d'apprentissage

Contrat de travail alternant formation dans un organisme et mise en œuvre pratique en entreprise. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans (au-delà sous conditions), aux personnes en situation de handicap, aux créateurs-repreneurs d'entreprise. Il permet de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en visant l'insertion dans l'emploi ou la poursuite d'études en apprentissage.

Contrat de professionnalisation

Autre contrat de travail en alternance, il est ouvert à tous à partir de 16 ans. Il permet de préparer une formation à visée certifiante ou qualifiante pour une insertion rapide dans l'emploi.

Dans le secteur de la construction et du bâtiment, aucune formation en apprentissage n'est dispensée localement malgré l'existence d'une véritable demande locale.

► 136 contrats d'apprentissage au 16 nov 2022

Source : Constructys Provence - Alpes - Côte d'Azur & Corse.

Des intentions de recrutement en alternance qui ne se traduisent pas dans les faits

- Selon l'étude menée en 2022 par l'Opcw EP auprès de 217 entreprises relevant de son champ de compétence, 53% des embauches exprimées pourraient être réalisées en contrat en alternance.
- En 2021, une entreprise sur dix relevant de l'Opcw EP avait recruté en contrat en alternance. Les principaux freins évoqués sont l'absence d'une offre de formation locale, le besoin de personnel expérimenté, le temps consacré à l'alternant.

Une offre de formation incomplète sur le territoire

- La très grande majorité des actions de formation en alternance de niveau infra bac est réalisée en dehors du Pays de Grasse alors que la demande et le volume, permettraient une mise en œuvre sur le territoire.
- De même, l'offre de formation continue est peu présente sur le Pays de Grasse.

Une volonté affichée par les entreprises de former les salariés

- 30% des entreprises adhérentes à l'Opcw EP, ayant répondu à l'enquête REFLEX, souhaitent former leurs salariés.
- L'éloignement du centre de formation, la disponibilité des salariés et la durée de la formation restent les principaux freins au départ en formation.

Une offre de formation dans l'enseignement supérieur qui s'est développée sur Grasse

- Avec le projet Grasse Campus, de nouveaux acteurs ont pris place au sein de l'offre de formation du territoire : CNAM, Edhec, ISCAE, IDRAC...
- Des formations dans le domaine parfums & arômes reconnues : ASFO Grasse, L'École Supérieure du Parfum, Grasse Institute of perfumery...

Des acteurs locaux prêts à agir pour compléter l'offre de formation

- On constate une réelle volonté de développer la pluridisciplinarité de l'offre de formation sur le territoire en s'appuyant sur des prestataires de formation locaux.
- De nouveaux acteurs comme le CNAM ou l'AFPA, partenaires du programme Action Cœur de Ville s'engagent à développer des formations sur le territoire.

Les enjeux

- Disposer d'une **offre de formation étendue** qui réponde aux besoins des acteurs territoriaux, entreprises et stagiaires en complémentarité de celle déjà existante
- Encourager le **développement de l'alternance** auprès des candidats et des entreprises
- **Encourager la formation** continue des salariés

Pistes d'actions

- 1 Renforcer la promotion de l'alternance auprès des entreprises**
 - Informer les entreprises et secteurs d'activité ne recrutant pas ou peu en alternance.
 - Faciliter la conclusion administrative des contrats en alternance.
- 2 Cartographier l'offre de formation initiale, continue et en alternance du territoire**
 - Recenser l'offre de formation pour la mettre à disposition des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et prescripteurs afin de favoriser les recrutements en alternance et les départs en formation.
- 3 Encourager le développement de prestataires de formation locaux**
 - Aider les organismes de formation à être labellisés Qualiopi (Alternance, Action de formation, Validation des Acquis de l'Expérience -VAE- et bilan de compétences).
 - Coconstruire une offre de formation adaptée aux besoins du territoire.
- 4 Faire évoluer l'offre de formation en alternance de proximité**
 - A partir des études régulières des besoins d'emploi en alternance, favoriser l'évolution et l'adaptation de l'offre.
 - Exemples de pistes identifiées : services à la personne, magasinage, cuisine...
- 5 Accompagner l'offre de formation innovante**
 - Faire émerger des sections en apprentissage éphémères, proposer une pédagogie mixte combinant présentiel et distanciel, créer des micromodules de formation, intégrer des solutions de mobilité dans l'organisation de la formation, former dans un appartement pédagogique...
 - Mobiliser les aides à l'innovation de la Région Sud (Fonds d'Innovation pour la Formation), dotations des Opco aux investissements dans les CFA ...

Partenaires presentis

CA du Pays de Grasse, Région Sud, Pôle emploi, Rectorat, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, Bureau Information Jeunesse, organisations professionnelles, Centres de Formation des Apprentis, prestataires de formation...



Développer la marque Employeur du Territoire

Attractivité des entreprises dans le Pays de Grasse

Constat

Marque employeur

Si initialement la marque employeur désigne l'ensemble des problématiques liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise, sa définition s'est élargie à la capacité de cette même entreprise à porter des valeurs, à développer une culture interne, à gérer sa réputation et donner du sens à son action en matière environnementale et numérique.

Marque territoire

La marque territoire permet d'identifier, de positionner et de promouvoir comme une marque le territoire afin de mettre en avant auprès des habitants, des acteurs économiques, des touristes, des investisseurs, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses produits, ses événements et tous les atouts assurant son attractivité et sa notoriété.

Le Pays de Grasse, un territoire internationalement connu

- La ville de Grasse, grâce à la parfumerie bénéficie d'une solide réputation de capitale mondiale du parfum qui bénéficie à tout le Pays de Grasse.
- L'économie productive liée au parfum est bien implantée à côté d'une économie tertiaire dominante. En effet, le Pôle Parfums Arômes Senteurs Saveurs (PASS) constitue une marque forte du territoire grâce à des entreprises leaders, de renom (Robertet SA, International flavors & fragrances, Expressions parfumées, Fragonard, Molinard, Galimard...).
- Les secteurs d'activité du commerce et de l'industrie manufacturière sont également importants sur le territoire.

Le Pays de Grasse, un territoire de projets tourné vers l'avenir

- Le Pays de Grasse est engagé dans le projet "Territoire d'industrie" qui permet d'accélérer un nouveau développement industriel.
- Les dispositifs Action Cœur de Ville à Grasse et Petites Villes de Demain à Saint-Vallier-de-Thiery qui visent à améliorer les conditions de vie des habitants, en attirer de nouveaux, à rénover et redynamiser les centres-villes et leurs commerces, favorisent les transformations économiques et sociales de tout le Pays de Grasse.

Les entreprises de proximité doivent se préparer aux évolutions du Pays de Grasse

- De même que le territoire se transforme, les entreprises doivent anticiper les nouvelles attentes des actuels ou futurs acteurs du territoire (habitants, travailleurs, touristes...) qui ont de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations et qui veulent de nouveaux services et des nouvelles prestations.
- Les entreprises doivent anticiper ces changements en adaptant leur activité à ces attentes, en préparant leurs collaborateurs à ces changements et en attirant de nouvelles compétences.
- Les entreprises doivent se préparer aux fortes évolutions sociales, environnementales et digitales.

Les enjeux

- **Accompagner l'adaptation des entreprises** aux nouvelles réalités de leur territoire
- Accompagner les entreprises à **répondre aux évolutions du marché du travail** et aux nouvelles formes de travail
- Accompagner l'entreprise à **conserver ses compétences** et **en attirer de nouvelles** en s'adaptant aux nouvelles attentes de la société

Pistes d'actions

1 Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé pour développer leur attractivité au travers de la marque employeur

- Proposer une prestation Appui Conseil Ressources Humaines.
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.

2 Préparer l'accueil des nouveaux entrants dans l'entreprise

- Structurer une offre d'accompagnement d'accueil des nouveaux arrivants dans l'entreprise : alternants, mineurs, stagiaires, salariés...

3 Proposer aux entreprises de devenir Ambassadeur de leur ville et de leur territoire

- Organiser de nouvelles sessions Ambassadeur de ma ville en lien plus étroit avec la CAPG, en adaptant le rythme et les modalités pédagogiques aux particularités du territoire et de ses enjeux.

4 Élaborer une offre de formation continue afin de répondre aux nouveaux enjeux et nouvelles exigences du territoire

- Proposer aux entreprises et aux salariés des thématiques de formation en lien avec les enjeux territoriaux, numériques, environnementaux, ressources humaines, gestion, management de proximité...

Partenaires pressentis

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Opco EP, autres Opco, prestataires de formation, Chambres consulaires, CA du Pays de Grasse, Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative, associations de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises...

Accompagner les entreprises dans la transition numérique de leur activité en lien avec le territoire

Constat

Focus Tiers-Lieu Sainte-Marthe

Le tiers-lieu Sainte-Marthe de Grasse est labellisé Fabrique numérique du territoire. Il propose une démarche qui lie transition économique, sociale, numérique et écologique.

Situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, son objectif est entre autres, de préparer et adapter le territoire aux enjeux de la transition écologique et solidaire, notamment en mettant en avant le "dialogue entre deux transitions" (écologique et numérique) et la démarche d'entrepreneuriat de territoire.

Les entreprises de l'Opco EP et la transition numérique

- ▶ **41%** des entreprises considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une modernisation de leurs outils informatiques et le renforcement de leur présence sur internet.
- ▶ **17%** disposent d'un site de vente en ligne.
- ▶ **59%** comptent développer ou renforcer leur relation client digitale.

Source : questionnaires REFLEx Opco EP Décembre 2022

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'engage dans le développement du numérique

- La CAPG s'implique dans le numérique au travers du déploiement de la fibre et de son soutien financier aux espaces régionaux internet citoyens (ERIC).
- La CAPG a mis en place une Commission Développement Numérique qui travaille sur les projets en lien avec le développement du numérique, composante essentielle de la marque territoriale.
- La CAPG dispose du tiers-lieu numérique de Sainte-Marthe qui peut accueillir des formations en distanciel et qui développe un FabLab et des activités autour du numérique. Un tiers-lieu est en cours de réflexion à Peymeinade.

De nombreux diagnostics numériques sont réalisés auprès des entreprises

- Les Chambres consulaires, les Opco ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics sur le numérique auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

Des intentions sur le développement numérique exprimées par les entreprises

- Les enquêtes révèlent des besoins réels des entreprises à développer l'usage du numérique mais peu d'entre elles forment leurs collaborateurs sur ces questions.



"La TPE ne se lance pas dans la boutique en ligne car il lui faut du temps et un accompagnement par un expert numérique."

Témoignage de la Mairie de Saint-Vallier-de-Thiery

- Pour beaucoup, il s'agit de partir d'abord des usages, lesquels peuvent être différents selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise, avant de bâtir une stratégie de développement du numérique.

Aucune anticipation des risques liés au numérique

- Les entreprises sont peu préparées aux risques liés au numérique (piratage, RGPD, e-réputation...).
- Les usages du numérique doivent s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles dans ce domaine.

Les enjeux

- **Sensibiliser et accompagner les entreprises** dans l'appropriation du numérique
- **Analyser les besoins** et le degré de maturité en matière de numérique de l'entreprise
- **Valoriser la marque Employeur** et territoire via le numérique

Pistes d'actions

- 1 Exploiter les diagnostics pour définir une stratégie numérique**
 - Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'action territorial d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs concernés.
- 2 Proposer aux entreprises des accompagnements personnalisés**
 - Proposer une prestation Appui Conseil Numérique.
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- 3 Accompagner la transformation numérique des entreprises**
 - Développer des actions communes de type « Déclic numérique ».
 - Développer la marque Employeur par le numérique.
Exemple : utilisation des réseaux sociaux...
 - Développer l'activité des entreprises sur le net.
Exemple : des formations au e-commerce, click & collect...
 - Amener les entreprises à protéger leurs activités et sécuriser leurs transactions sur le net.
- 4 Développer et encourager l'utilisation des tiers-lieux numériques mis en place par la CAPG**
 - Informer les entreprises sur l'existence et le rôle des tiers-lieux numériques.
 - Étudier l'opportunité d'un développeur numérique partagé, dans le cadre d'un groupement d'employeurs ou via la CAPG.
 - Favoriser l'utilisation de salles équipées pour la formation à distance.

Partenaires pressentis :

CA Pays de Grasse, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, prestataires de formation, association de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises...

Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable de leur activité en lien avec le territoire

Constat

L'opération Eco-défis des commerçants et artisans

Portée par l'ADEME, la Région Sud, la CCI et la CMAR, cette opération permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale. À l'issue du programme, les entreprises obtiennent le label "éco-défis", qui témoigne de leur engagement en faveur d'un développement durable.

Focus sur les entreprises de l'Opcw EP de la CAPG

- ▶ **71% des entreprises** mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique et investissent dans du matériel plus éco-responsable.
- ▶ **31%** utilisent des produits éco-responsables dans le cadre de leurs activités.
- ▶ **30%** se fournissent à proximité pour rationaliser leurs transports.
- ▶ **10%** sont engagées dans un label écologique ou territoire durable.
- ▶ **4%** ont réalisé ou vont réaliser des travaux pour favoriser les énergies renouvelables mais beaucoup ne peuvent investir au-delà n'étant pas propriétaires des murs.

Source : questionnaires REFLEx Opcw EP
Décembre 2022

Le territoire CAPG s'engage dans le développement durable

- La CAPG a signé avec l'État un contrat de transition écologique structuré autour de la thématique de la biodiversité et du changement climatique. Il a pour vocation de placer ces sujets au centre de l'économie territoriale.
- Dans le cadre de la transition environnementale, le territoire développe les mobilités douces et les transports en commun et les modes de production respectueuse de l'environnement.
- Le Pays de Grasse, labellisé Territoire French Impact, avec l'aide d'acteurs locaux (la SCIC Tetris, l'association DEFIE et le Club des entrepreneurs du Pays de Grasse), encourage un modèle de développement local durable, socialement et écologiquement innovant.
- Grâce à la signature d'une charte de développement durable et son utilisation d'énergies renouvelables dans tous les bâtiments publics, ou encore la mise en place d'une grainothèque, la commune de Saint-Vallier-de-Thiery a été labellisée « Territoire durable, une Cop d'avance », un label qui récompense les territoires engagés dans des démarches territoriales de développement.
- Plusieurs communes de la CPAG sont engagées dans l'opération Eco-défis.

De nombreux diagnostics réalisés pour accompagner le développement durable

- Les Chambres consulaires, les Opcw ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics autour du développement durable (environnement, énergie...) auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

Des entreprises sensibilisées aux enjeux de la transition écologique

- De plus en plus d'entreprises mènent des réflexions sur les enjeux liés à la transition écologique même si les bonnes pratiques en matière environnementale sont inégales.
- Certaines d'entre elles sont engagées dans un label écologique ou territoire durable.
- Les entreprises souhaitent des actions collectives sur la thématique du développement durable et un accompagnement à la transition environnementale.

Les enjeux

- Amener les entreprises et les salariés au niveau de **l'ambition du territoire**
- Lier l'enjeu environnemental à la **marque employeur en lien avec le territoire**

Pistes d'actions

1 Exploiter les diagnostics environnementaux effectués par les différentes structures

→ Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'actions territorial d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs concernés.

2 Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé

- Proposer une prestation Appui Conseil Développement Durable.
- Animer des ateliers collectifs de branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- Mettre en œuvre des actions de formation territoriales adaptées.

3 Accompagner les entreprises dans l'obtention d'un label adapté au territoire et à leur activité

- Recenser les différents labels existants sur le territoire.
- Accompagner les entreprises à l'obtention d'un label Développement Durable, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Eco-défis (commerçants et artisans), en lien avec les projets du territoire.

4 Faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de la CAPG en matière écologique

- Créer un support d'informations qui présente les actions obligatoires en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, de transport...
- Informer les entreprises sur les dispositifs de transition énergétique.
- Savoir orienter les entreprises vers les structures pouvant les informer, les conseiller sur la réglementation, les aides...

5 Proposer aux CFA de sensibiliser les apprentis au développement durable

- Intégrer dans les formations des modules de sensibilisation au développement durable afin que les apprentis puissent relayer auprès de leurs employeurs les bonnes pratiques.

Partenaires pressentis

CA du Pays de Grasse, collectivités territoriales, ADEME, Chambres consulaires, Opcw EP, autres Opcw, prestataires de formation, association de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable (IRFEDD), SCIC Tetris...